

CALENDRIER DES SESSIONS DE FORMATIONS COURTES

CFPPA DE SAINT ISMIER 2022/2023

Formations certiphyto			
intitulé	Objectifs	Durée	Dates
Certiphyto opérateur (Ouvriers des espaces verts, agents des collectivités) Eligible CPF	Se mettre en conformité avec la réglementation pour utiliser des produits phytopharmaceutiques et connaître les moyens alternatifs à l'usage des pesticides en tant qu'opérateur.	14 h	Session 1 : 21 et 22 septembre 2022 Session 2 : 02 et 03 novembre 2022
Certiphyto décideur en entreprise non soumise à agrément (Exploitants agricoles, collectivités territoriales) Eligible CPF	Se mettre en conformité avec la réglementation pour utiliser des produits phytopharmaceutiques et connaître les moyens alternatifs à l'usage de pesticides en tant que chef d'entreprise agricole ou responsable de service espace vert.	14h	Session 1 : 21 et 22 septembre 2022 Session 2 : 02 et 03 novembre 2022
Certiphyto décideur en entreprise soumise à agrément (Entreprises espaces verts réalisant des prestations de service) Eligible CPF	Se mettre en conformité avec la réglementation pour utiliser des produits phytopharmaceutiques et connaître les moyens alternatifs à l'usage de pesticides en tant que chef d'entreprise espace vert, responsable de chantier.	21 h	Session 1 : 21 au 23 septembre 2022 Session 2 : 02 au 4 novembre 2022
Renouvellement Certiphyto Eligible CPF	Renouvellement de son certificat individuel phytosanitaire	7h	Session 1 : 23 novembre 2022 Session 2 : 04 novembre 2022

Formations biocides, métiers 3D

intitulé	Objectifs	Durée	Dates
Certibiocide 3 jours Eligible au CPF	La formation est destinée aux entrepreneurs et salariés qui réalisent des opérations de dératisation, de désinsectisation, de traitement des charpentes . Ils doivent détenir cette certification pour utiliser les produits professionnels (distributeurs et acquéreurs de produits biocides de TP 8, 14, 15, 18, 23 et ceux définis au I de l'article 13 de la loi du 16 juillet 2013).	21h	Session 1 : 27 au 29 septembre 2022 Session 2 : 21 au 23 novembre 2022
Certibiocide 1 jour (Candidats détenant un Certiphyto récent) Eligible CPF	La formation est destinée aux entrepreneurs et salariés qui réalisent des traitements de charpente et qui doivent détenir cette certification pour utiliser les produits professionnels (distributeurs et acquéreurs de produits biocides de TP 8, 14, 15, 18, 23 et ceux définis au I de l'article 13 de la loi du 16 juillet 2013).	7h	Session 1 : 28 septembre 2022 Session 2 : 22 novembre 2022

Elagage			
intitulé	Objectifs	Durée	Dates
Grimper et déplacement dans les arbres (Initiation) Eligible CPF	Acquérir les techniques de base pour accéder à l'arbre et se déplacer en sécurité. La formation permet de démarrer avec des bases sécuritaires. Les connaissances et les pratiques réglementaires sont développées dans ce module. Une évaluation de la pratique sécuritaire est réalisée durant la formation.	28h	03 au 06 octobre 2022
Grimper et déplacement dans les arbres (Initiation) Eligible CPF	Perfectionner et adapter ses techniques de grimper et déplacement en sécurité dans l'arbre. Mettre à jour ses connaissances et pratiques réglementaires nécessaires au grimper et déplacement en sécurité dans l'arbre.	21h	21 au 23 février 2023
Initiation à la taille des arbres Eligible CPF	Acquérir les techniques de taille douce des arbres en hauteur. Travailler en sécurité. Evaluer ses pratiques afin de répondre pleinement à la réglementation en vigueur.	28 h	Session 1 : 14 au 17 novembre 2022 Session 2 : 06 au 09 février 2023
Démontage des arbres avec ou sans rétention Eligible CPF	Perfectionner et ajuster ses techniques de démontage avec ou sans rétention. Evaluer les compétences individuelles des stagiaires et formuler des recommandations en matière de formation complémentaire si besoin.	21h	28 au 30 novembre 2022
Grimpeur Sauveteur dans l'arbre Eligible CPF	Porter secours à un élagueur et descendre un blessé de l'arbre.	21h	05 au 07 décembre 2022
Analyse et diagnostic de l'arbre Eligible CPF	Cette formation permet d'acquérir des méthodes de diagnostic de l'état d'un arbre avant toute intervention. Ce diagnostic permettra de prendre des décisions sur les choix des soins et des techniques à mettre en œuvre.	21 h	Session 1 : 13 au 15 décembre 2022 Session 2 : 07 au 09 mars 2023